

OFI Fund Global Equity Natural Resources

ACTIONS • INTERNATIONAL • RESSOURCES NATURELLES

OFI Fund Global Equity Natural Resources est un fonds investi dans des **actions du secteur des ressources naturelles à l'échelle internationale**. Ce fonds vise une **appréciation du capital sur un horizon de placement recommandé de 5 ans**.

Afin d'atteindre son objectif, l'équipe de gestion s'appuie sur une **approche 100 % top-down**, avec la conviction que l'allocation entre les différents sous-secteurs constitue la principale source de performance sur le marché des ressources naturelles. Cette approche vise à déterminer l'exposition aux sous-secteurs de l'indice de référence⁽¹⁾ en fonction du **contexte et des perspectives de marché**.

Le fonds offre un **accès aux ressources naturelles**, secteur qui affiche actuellement des **perspectives attractives à long terme**. Les gérants investissent sur ce marché via des actions afin d'**éviter les contraintes liées à une exposition directe et de percevoir les dividendes versés par les entreprises**.

⁽¹⁾ 1/3 TR CRB Precious Metals Producers Index NR EUR + 1/3 TR CRB Industrial Metals Producers Index NR EUR + 1/3 TR CRB Energy Producers Index NR EUR - Pour plus d'informations sur ces indices : www.crbequityindexes.com

Univers d'investissement

Des investissements dans trois principaux secteurs répartis en 16 sous-secteurs



MÉTAUX PRÉCIEUX

- Or
- Argent
- Palladium
- Platine



MÉTAUX INDUSTRIELS

- Acier
- Aluminium
- Cuivre
- Fer
- Nickel
- Zinc



ÉNERGIE

- Équipements et services
- Exploration et production
- Gaz et pétrole intégrés
- Pétrochimie
- Raffineurs
- Stockage et transport

EXCLUSION :

- des matières premières agricoles
- des acteurs ayant un chiffre d'affaires lié au charbon supérieur à 30 %

Caractéristiques

CODES ISIN

Part IXL EUR : LU0875273285 • Part IXL USD : LU111109309
Part I EUR : LU0579278010 • Part I USD : LU0579279844
Part R C EUR : LU1698011001

FORME JURIDIQUE

Compartiment de SICAV luxembourgeoise UCITS V

CLASSIFICATION AMF

Néant

DATE DE CRÉATION

21 janvier 2011, réglementé par la CSSF
Réorientation de gestion le 13 juillet 2017

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Lux • Délégation : OFI AM

CONSEIL/COMMERCIALISATEUR

OFI AM

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

1% max / Néant

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part IXL : 0,82 % • Part I : 1,12 % (exercice précédent, clos en décembre 2017)

Part R : 0,73 % (estimation annualisée, décembre 2018)

FRAIS DE GESTION

Part I : 0,80 % max • Part IXL : 0,50 % max

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à l'indice de référence (1% max. lorsque la performance est négative)

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part IXL : 5 000 000 € • Part I : 50 000 € • Part R : Néant

ÉCHELLE DE RISQUE*



Risque moins élevé, rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Équipe de gestion



Benjamin LOUVET

Gérant de fonds matières premières



Olivier DAGUIN

Gérant de fonds matières premières

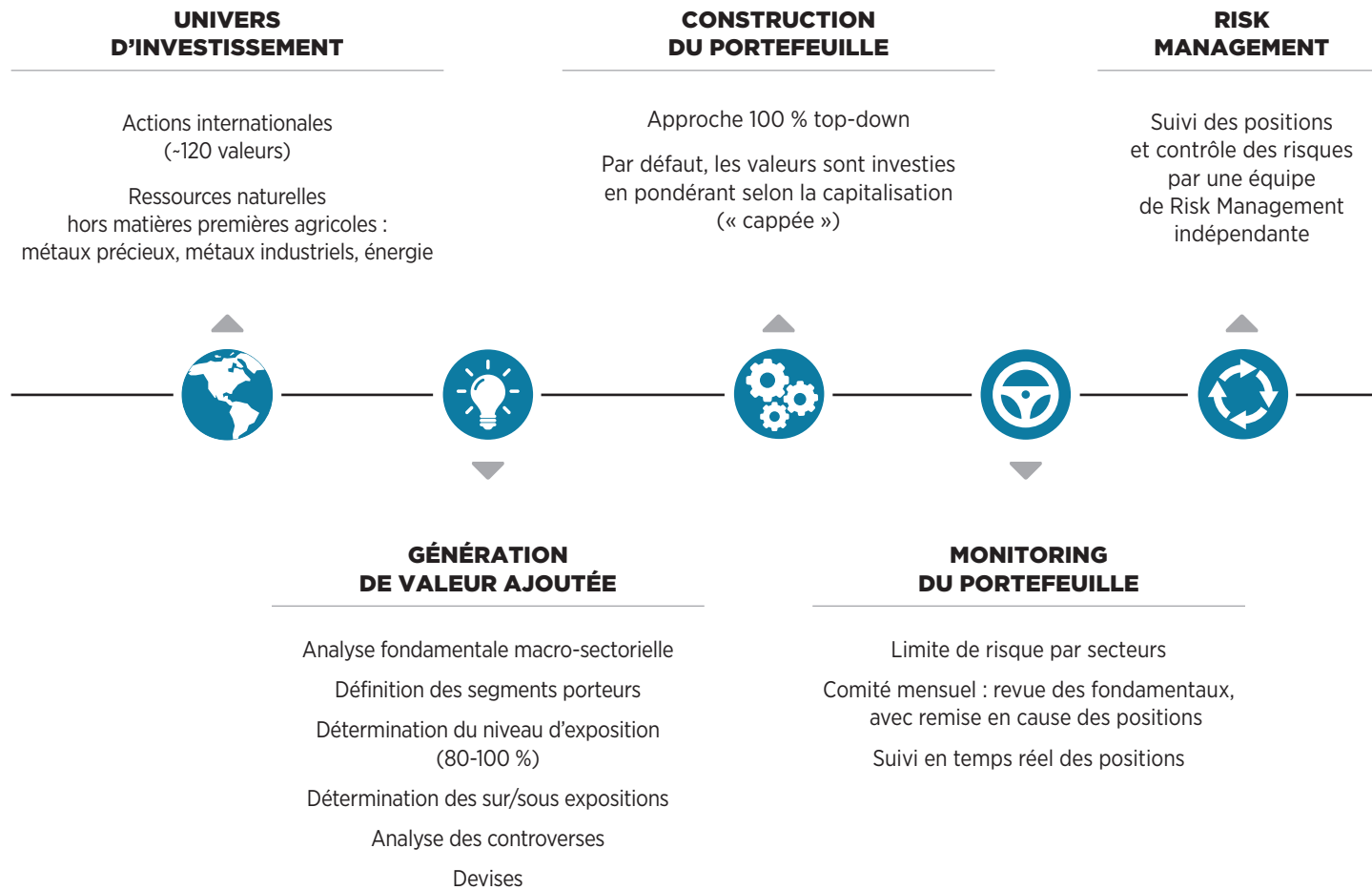
Les atouts

- Un marché d'opportunités à saisir dans le cadre d'une allocation moyen/long terme
- Une protection face à l'inflation
- Une approche innovante, basée sur une analyse fondamentale macro-sectorielle
- Un savoir-faire développé par une équipe d'experts reconnus

Les risques

- Perte en capital
- Actions et marché
- Petites et moyennes valeurs
- Contrepartie
- Taux
- Crédit
- Dérivés
- Marchés émergents
- Devise

Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).



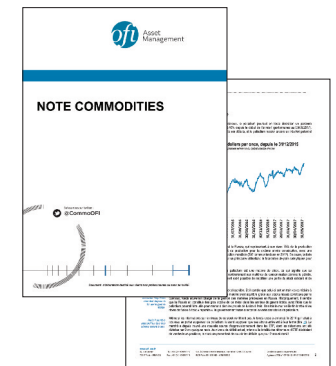
UNE EXPERTISE RECONNUE ET RECHERCHÉE

L'équipe de gestion est régulièrement consultée sur le sujet du fonctionnement et de la pratique des marchés de matières premières.

Elle livre une recherche régulière au travers de :

- Notes de conjoncture ;
- Chroniques vidéo ;
- Conférences régulières.

Benjamin Louvet intervient notamment sur BFM Business, Radio Classique, BFM TV, LCI, Le Figaro, Challenges...



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

